



Retour des élèves au collège

publié le 17/06/2020

Dimanche 14 juin, le président de la République a annoncé un retour au collège obligatoire pour tous les élèves à partir du lundi 22 juin.

Lundi matin, le ministre de l'éducation annonçait sur une radio nationale qu'un allègement du protocole sanitaire serait rendu public le mardi matin. Nous sommes mercredi matin et ce document n'est pas encore publié. Plusieurs annonces nous inquiètent et ne nous permettent pas à ce jour de communiquer aux parents les conditions réelles d'un retour des élèves la semaine prochaine :

- ▶ il semble que le retour en classe ne sera pas "normal" car des conditions de distanciation serait encore en vigueur. Nous ne savons pas si nous pourrions les appliquer car nos salles sont équipées de tables doubles (les élèves y sont côte à côte).
- ▶ Il semble également qu'on nous demanderait de ne pas "brasser" les élèves des différentes classes. Si tel était le cas il nous faudrait prévoir toute la journée un adulte avec chaque classe, y compris pendant le repas (c'est ce que nous faisons en ce moment mais en supprimant des heures de cours).
- ▶ Enfin, nous ne savons rien sur les exigences en matière de désinfection des salles de classe et du restaurant scolaire. Ce point pourrait nous contraindre à n'utiliser qu'une salle sur deux (comme actuellement), l'autre moitié étant libérée pour la désinfection.

Lorsque le protocole sera connu, il faudra encore au moins une journée au département pour prendre des décisions en matière de nettoyage/désinfection et de restauration. Le collège devra ensuite proposer une organisation qui tienne compte de ces décisions, puis faire un emploi du temps adapté.

Un conseil d'administration s'est tenu hier, mardi. En l'absence d'information il était impossible de prendre une quelconque décision. Le prochain conseil se tiendra vendredi après midi.

Nous vous tiendrons informés dès que possible par le site du collège et par message Pronote. N'envoyez pas votre enfant lundi matin sans avoir consulté au moins le site de l'établissement.

Merci de votre compréhension,

la direction.